

ACADEMIE DE ROUEN

COLLEGE EDOUARD BRANLY

GRAND QUEVILLY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 7

Date de convocation : 15/03/2021

Présidence de : Monsieur Vincent SNOZZI

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 0

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
Désignation de la Secrétaire de séance	Vote				
Ordre du jour avec modification.	Vote				
Informations oral brevet 2021.	Info		1		
Compte financier 2020	Vote		2		1
Affectation du résultat 2020	Vote		3		2
Voyage Val Thorens – Contrat UCPA	Vote		4		3
Voyage Val Thorens – Budget et Participation des familles	Vote		5		4
Convention Cie avant l'Aube	Vote		6		5
Contrat SIEMENS maintenance SSI	Vote		7		6
Contrat maintenance du standard téléphonique EET Services	Vote		8		7
Contrat dératisation AVACO	Vote		9		8
Convention EREA Dolto hébergement en internat d'un élève	Vote		10		9

Questions diverses-Motion portant sur
l'organisation du temps scolaire (Covid)

Vote

10

Signatures

Le Président

La Secrétaire



A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 30/03/2021

Qualité	Titulaires	Nom – Prénom	P	A	E	Suppléants			
						Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Snozzi V	1						
	Adjoint	Bailly F	1						
	Gestionnaire	Alix X	1						
	CPE	Debourdeau MA	1						
	Directeur Segpa	Martins-Guerra I	1						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Rouly N	1						
	Groupement de commune	Diallo T	1						
	Commune siège	Ternati K	1						
	Commune siège	Tlish R	1						
	Personnalité qualifiée invitée								
Personnalité qualifiée	Poulingue J			1					
Total			9	1					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Berte C	1						
		Lemire C		1		Brot N			1
		Ottaviano E	1			Richer H			1
		Réveillere A	1			Maillet C			1
		Berthier-Chatail J	1			Bouland F			1
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Thomas N	1			Madon A-S			1
		Hébert N			1				
		Djoubri K	1						
		Dupire E	1						
		Duvallet A	1						
Total			8	2	0			5	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Denis D		1		Broutin A			1
		Goubet C		1		Bunel S			1
		Basille K		1		Fournier V			1
		Yapo S		1		Hennetier			1
						Becquet S			
	Elèves	Ferreira S		1		Le Floch S			1
		Pebe K		1		Ould Amajar C			1
		Cretot M		1		Goualard C			1
		Clatot S	1			Otto S			1
		Vincent A		1					
Bailly S	1								
Total			2	8				8	

RUBRIQUE I. ADMINISTRATION

1. Désignation de la secrétaire de séance.

Madame Berte – Enseignante

Votes : Pour = 16 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. Ordre du jour.

Avec modification : ajout d'une motion.

Votes : Pour = 16 – Abstentions = 0 – Contre = 0

RUBRIQUE II. PEDAGOGIE

1. Date de l'oral du brevet.

La date de l'oral du brevet est fixée à Mercredi 2 juin 2021

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

3 personnes se sont joint à la visio-conférence.

RUBRIQUE III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Compte financier 2020.

Madame L'Agent Comptable présente le rapport comptable. Document joint.

Monsieur Le Gestionnaire présente le rapport du Chef d'Etablissement. Document joint.

Le Covid a fortement impacté les comptes. En effet, il y a eu des achats inhabituels tel que gel, masques... etc pour le protocole sanitaire. Les dépenses non faites telles que l'eau et l'électricité ont été perdu en achat de matériel sanitaire. Les voyages non faits n'ont pas été tous remboursés, il y a des avoirs en cours.

Question des professeurs: La téléphonie et internet vont ils être pris en charge par le département?

Mr Alix : Oui c'est prévu.

Professeur: les achats des ipads et des bornes wifi aussi?

Mr Alix et Mr Snozzi: Non les achats sont à la charge du collègue. Par contre les forfaits sont à la charge du département.

Nous avons 2% de boursiers en plus mais les taux étant plus bas, on ne voit pas de hausse.

Les professeurs remercient l'administration pour le protocole sanitaire.

Questions des professeurs: Les subventions baissent chaque année et nous sommes chaque année obligés de prélever sur les fonds de réserve. Combien d'année nous allons pouvoir continuer comme ça? Et sur quoi pouvons nous économiser?

Mme Roux: Je vais répondre au fonds de réserve. Nous avons 86 jours de fonctionnement devant nous soit plus que ce qui est demandé.

Mr Snozzi : Nous pouvons tenir 5 ans. Nous économisons déjà sur beaucoup de domaines avec les contrats. Nous n'avons pas beaucoup de marge de manoeuvre pour les économies car le département prend en charge de plus en plus de choses, la seule qui reste est les voyages mais nous ne souhaitons pas en arriver là.

Les professeurs: Nous avons quand même prélevé plus de 100 000 euros depuis 2011!

Mme Roux : Oui mais il ne faut pas oublier que la collectivité regarde les fonds de réserve pour allouer les aides. Nous avons beaucoup trop de fond de réserve là nous revenons à la normale, nous sommes même sur la branche haute par rapport à d'autres établissements.

Mme DIALLO: La collectivité demande aux établissements à utiliser ses fonds de roulements pour éviter que l'argent dorme. Branly a une situation saine dans le département. En aucun cas le département ne veut mettre le collège en difficulté. S'il y avait une situation exceptionnelle, le département peut aider. La situation est de plus en plus homogène entre les différents établissements scolaires.

Les professeurs: Si on a une visée à 4/ 5 ans, peut-on penser à une stabilisation pour que l'on puisse garder des fonds de roulements?

Mme Diallo: Dans le principe OUI, politiquement il n'y a pas de raison de voir les fonds de roulement en baisse. Je ne préfère pas me porter garante de la collectivité mais nous serons vigilants.

Les professeurs : Pour les voyages ou des projets exceptionnels est ce qu'il y a possibilité d'avoir des aides supplémentaires par le département?

Mme Diallo: Tout passe par les enveloppes du CRED.

Les professeurs: certains voyages ou projets ne sont pas aider par le CRED vers qui pouvons-nous nous tourner ?

Mme DIALLO: Il y a des entreprises qui peuvent être partenaires. Certaines passent par les mairies ou le département. Pour la mairie de Grand Quevilly, Mr Ezabori Essaid peut aider.

Le conseil d'administration adopte le compte financier 2020.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. Affectation du résultat 2020.

Madame L'Agent Comptable présente le rapport comptable.

Le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2020 sur un **compte** de réserve unique.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

3. Voyage à Val Thorens – Ski – Contrat avec l'UCPA.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec l'UCPA pour l'hébergement et les activités lors du voyage à Val Thorens en décembre 2021.

Coût : 15900 € maximum.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

4. Voyage à Val Thorens – Ski – Budget et participation des familles.

Le Conseil d'Administration approuve le budget et fixe la participation des familles à 325 € pour le voyage à Val Thorens en décembre 2021

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

5. Convention avec la Cie avant l'Aube.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec la Cie Avant l'Aube pour une intervention dans le cadre du CRED intitulée on ne nait pas femme.

Coût partagé avec la mairie de Grand Quevilly : 687 € pour le collège.

Votes : Pour = 14 – Abstentions = 5 – Contre = 0

6. Contrat avec SIEMENS.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec SIEMENS pour la maintenance du système de sécurité incendie.

Coût : 2550 € TTC prix fixe sur 3 ans.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

7. Contrat avec EET Services.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec EET Services pour la maintenance du standard téléphonique.

Coût : 1194 € TTC prix fixe sur 3 ans.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

8. Contrat avec AVACO.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec AVACO pour la dératization.

Coût : 216 € TTC prix fixe sur 3 ans.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

7. Convention avec l'EREA Dolto.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec l'EREA DOLTO pour l'hébergement d'un élève en internat.

Prix de l'internat fixé par la région Normandie. Coût réparti pour 4 nuits à 65 % pour refacturation à la famille par le collège (facturation Dolto au collège). Soit 793,98 € pour l'année.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

RUBRIQUE IV. PERSONNELS.....

RUBRIQUE V. QUESTIONS DIVERSES.....

1. Motion des Enseignants.

Motion des enseignants portant sur l'organisation scolaire liée au Covid19.

Lecture par Mr Berthier-Chatail. Demande des personnels du passage à la demi-jauge pour le 6 avril.

Mr Snozzi: Je trouve dommage que les parents ne soient pas consultés. Malheureusement ce soir il n'y a pas de parents élus. Les élus de la mairie sont d'accord avec Mr Snozzi.

Mme Duvallet: En temps que parents, je trouve que le 6 avril c'est court pour l'organisation familiale.

Mr Snozzi : L'organisation familiale va être compliqué pour les familles surtout si il n'y a pas de cantine?

Les professeurs: On sait que c'est compliqué à organiser et que la date est courte mais il faut un cadre plus sécurisant. La demi-jauge permettrait de limiter les risques de contamination.

Mme Bailly: Comment les professeurs voyaient la demi jauge? Les professeurs: La moitié des élèves ou ce qui sera plus facile. Nous savons que la solution idéale n'existe pas et que rien ne conviendra à personne. Nous savons aussi que beaucoup de familles n'alertent pas le collège en cas de cas contact ou de test positif.

Mr Debourdeau : On tient à ce que l'établissement reste ouvert. On pense que si il y a un cas positif, on devrait avoir un dépistage massif. Notre inquiétude se situe dans la contagion. Nous souhaitons aussi un dépistage massif pour pouvoir maintenir l'établissement ouvert.

Votes : Pour = 9 – Abstentions = 8 – Contre = 2

FIN DE SEANCE à 19h30. Le Président remercie les membres de leur présence